

# Minima sociaux

## Progression moins soutenue du nombre d'allocataires du RSA et de l'AAH

En 2014, le nombre d'allocataires du RSA a continué d'augmenter. Cette progression a toutefois ralenti, tant en Provence-Alpes-Côte d'Azur (+ 3,8 % en 2014, contre + 5,2 % en 2013) qu'en France métropolitaine (+ 5,9 %, contre + 6,9 %). Fin 2014, 206 000 foyers sont allocataires du RSA en Paca. En comptant les éventuels conjoints, enfants et autres personnes à charge, près de 430 000 personnes, soit 8,7 % de la population régionale, vivent dans un foyer allocataire du RSA.

Carole Toutalian, Dros et Jérôme Blanche, DRJSCS

### La barre des 200 000 foyers allocataires du RSA franchie en 2014

Avec un nombre d'allocataires en augmentation continue depuis sa création en 2009, le RSA est versé à plus de 206 000 foyers dans la région fin 2014 (*figure 1*). La hausse du nombre d'allocataires est toutefois plus modérée en 2014 que lors des deux années précédentes (+ 3,8 % contre + 5,2 % en 2013 et + 4,9 % en 2012). La progression de 2014 est en partie due à la revalorisation exceptionnelle du montant forfaitaire du RSA en septembre 2014. De nouveaux foyers bénéficient en effet de la prestation, suite à cette mesure.

En Paca comme en France métropolitaine, l'augmentation du nombre d'allocataires du RSA est principalement portée par la composante activité du RSA (+ 8,9 % pour le RSA socle & activité, + 7,2 % pour le RSA activité, + 1,9 % pour le RSA socle seul). C'était l'inverse en 2013, où le nombre d'allocataires du RSA socle augmentait plus fortement. Cette progression du nombre d'allocataires du RSA activité de 2014 est probablement en lien avec les premiers signes d'amélioration du marché de l'emploi.

### Des évolutions départementales contrastées

Depuis la mise en place du dispositif en 2009, le nombre d'allocataires du RSA augmente régulièrement dans tous les départements de la région (*figure 2*).

En 2014, les hausses ont été nettement plus importantes dans les départements alpins (+ 9,3 % dans les Hautes-Alpes et + 8,2 % dans les Alpes de Haute-Provence), que

dans les Alpes-Maritimes et les Bouches-du-Rhône (+ 3,6 % et + 2,1 %).

Dans les Alpes-Maritimes, les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse, les évolutions sont proches de celles observées aux niveaux régional et national. Dans les Alpes-de-Haute-Provence, les Hautes-Alpes et le Var, elles sont supérieures.

### Net recul du taux de sorties du RSA... mais également du taux d'entrées

Entre fin 2013 et fin 2014, le taux de sorties du RSA (toutes composantes confondues) s'élève à 25,5 %, contre 35,1 % un an auparavant. Le taux de sorties des allocataires du RSA activité seul, les moins éloignés du marché du travail, reste plus élevé que les autres, mais en diminution par rapport à l'année précédente (37,6 % en 2014 contre 47,2 % en 2013) (*figure 3*).

À ce recul du taux de sorties s'ajoute en 2014 un important recul du taux d'entrées dans le dispositif RSA. Il passe de 38 % à 28 % entre fin 2013 et fin 2014, en lien notamment avec des conditions d'accès à l'emploi un peu moins difficiles.

Ces diminutions des taux d'entrées et de sorties sont notamment expliquées au niveau national par l'augmentation du nombre d'allocataires du RSA dans la durée.

### Hausse moins marquée du nombre d'allocataires de l'AAH

Le nombre d'allocataires de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) franchit la barre des 80 000 personnes en Paca fin 2014. Au niveau national, c'est 1 million d'allocataires qui bénéficient de cette prestation (*figure 4*). La progression du nombre d'allocataires de l'AAH est toutefois moins

soutenue qu'auparavant, en lien notamment avec la réforme du dispositif engagée en 2011 (*encadré*) : la hausse atteint 1,8 % en 2014, soit une valeur inférieure à celles connues depuis 2011.

### Baisse ralentie du nombre de bénéficiaires du minimum vieillesse

En 2013, le nombre de bénéficiaires du minimum vieillesse continue à diminuer en Paca mais de manière ralentie (- 0,7 % après - 1,0 % en 2012). Ceci est également vrai au niveau national. Au sein de la région, c'est le département des Hautes-Alpes qui enregistre, comme en 2012, la plus forte baisse (- 2,5 %) ; les Alpes-de-Haute-Provence et le Var sont les départements dont le nombre de bénéficiaires a le moins diminué (- 0,3 %).

Rapportée à la population âgée de 60 ans ou plus, la part de bénéficiaires du minimum vieillesse s'établit à 5,3 % en Paca fin 2013, contre 3,7 % au niveau national. Cette part reste sensiblement la même par rapport à 2012 (5,2 %). À l'inverse, elle augmente de 0,5 point au niveau national.

Comme en 2012, c'est dans le département des Bouches-du-Rhône que la part des bénéficiaires est la plus élevée (6,3 %) et dans les Hautes-Alpes qu'elle est la plus faible (3,1 %).

La part des femmes bénéficiant du minimum vieillesse a très légèrement diminué par rapport à l'an dernier (49,0 %, contre 49,1 % en 2012). Cette diminution est également observée au niveau national (- 0,3 point). Paca demeure la seule région où la part des femmes bénéficiant du minimum vieillesse est inférieure à celle des hommes (*figure 5*). ■

### Pour en savoir plus

- « Dros'omètre, le Flash trimestriel des données RSA de la région PACA », publication du Dros Paca
- « RSA Conjoncture », publication trimestrielle de la Caisse d'Allocations Familiales

**1 Allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA) par composante**

Effectifs au 31 décembre 2014

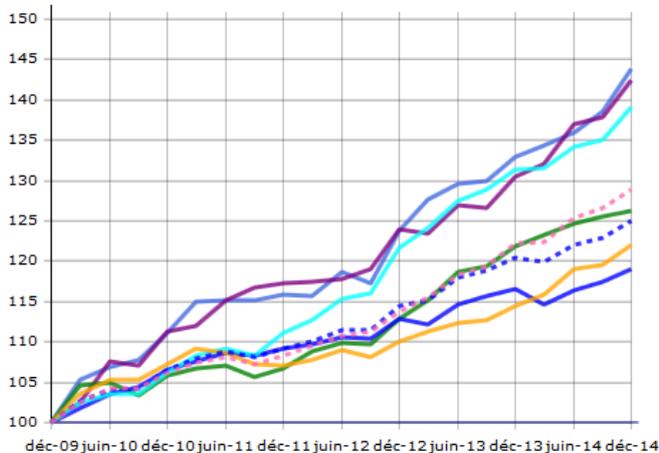
	"RSA socle seul"	"RSA activité seul"	"RSA socle et activité"	Ensemble RSA	Évolution 2014/2013 en%
Alpes-de-Haute-Provence	3 103	1 525	889	5 517	8,2
Hautes-Alpes	2 190	1 060	498	3 748	9,3
Alpes-Maritimes	21 268	7 264	4 223	32 755	3,6
Bouches-du-Rhône	69 953	19 516	11 494	100 963	2,1
Var	26 445	9 255	5 259	40 959	5,8
Vaucluse	13 852	5 235	3 146	22 233	6,6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	136 811	43 855	25 509	206 175	3,8
France métropolitaine	1 421 047	534 796	267 712	2 223 555	5,9

Note : mis en place en France métropolitaine au 1er juin 2009, le RSA concerne essentiellement les ex-bénéficiaires du RMI et de l'API. Il complète également le revenu des travailleurs pauvres.  
Sources : Dros ; Cnaf ; CCMSA

**2 Nombre d'allocataires du RSA par département, en Paca et en France métropolitaine entre décembre 2009 et décembre 2014**

- Alpes-de-Haute-Provence
- Hautes-Alpes
- Alpes-Maritimes
- Bouche-du-Rhône
- Var
- Vaucluse
- Provence-Alpes-Côte d'Azur
- France métropolitaine

Base 100 en décembre 2009



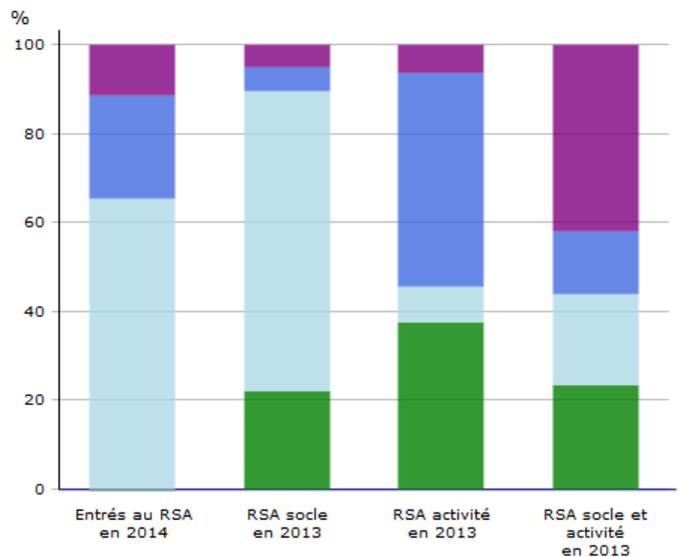
Sources : Dros ; Cnaf ; CCMSA

**Encadré : Réforme de l'AAH**

La réforme de l'AAH vise plusieurs mesures. Elle modifie la durée d'attribution de l'AAH de 5 ans maximum à 2 ans pour les allocataires présentant un taux d'incapacité inférieur à 80 %. Elle précise les conditions d'appréciation de la notion de « restriction substantielle et durable d'accès à l'emploi » : désormais seul le handicap, sous son aspect médical, est pris en compte (l'environnement économique et social du demandeur ne fait pas partie des critères d'appréciation). Enfin, elle instaure un plafond de ressources trimestriel, et non plus annuel, pour les personnes exerçant une activité professionnelle en milieu ordinaire.

**3 Suivi des parcours des allocataires du RSA entre décembre 2013 et décembre 2014**

- RSA socle et activité en 2014
- RSA activité en 2014
- RSA socle en 2014
- Sortis du RSA en 2014



Sources : Dros ; CCMSA

**4 Allocataires de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)**

Données au 31 décembre 2014

	Allocataires AAH	Évolution 2014/2013 en%
Alpes-de-Haute-Provence	2 855	0,4
Hautes-Alpes	2 276	-1,4
Alpes-Maritimes	20 253	-0,4
Bouches-du-Rhône	30 293	3,0
Var	16 456	1,9
Vaucluse	8 568	3,8
Provence-Alpes-Côte d'Azur	80 701	1,8
France métropolitaine	973 576	1,9

Sources : Dros ; Cnaf

**5 Titulaires d'un minimum vieillesse (ASV\* ou ASPA\*\*), tous régimes**

Données au 31 décembre

	2013	Évolution 2013/2012 en %	Part des femmes en %	Taux d'allocataires d'un minimum vieillesse*** en %	Évolution annuelle moyenne déc. 2012/déc. 2008 en %
Alpes-de-Haute-Provence	1 862	- 0,3	53,1	4,0	-0,3
Hautes-Alpes	1 174	- 2,5	57,9	3,1	-1,5
Alpes-Maritimes	16 098	- 0,5	46,8	5,4	0,1
Bouches-du-Rhône	29 272	- 1,4	49,4	6,3	0,4
Var	13 269	- 0,3	48,8	4,5	0,9
Vaucluse	6 693	- 1,8	49,4	4,9	0,7
Provence-Alpes-Côte d'Azur	68 368	- 1,0	49,0	5,3	0,4
France métropolitaine	481 050	- 0,7	56,1	3,7	0,1

\* Allocation Spéciale de Vieillesse

\*\* Allocation de Solidarité aux personnes âgées

\*\*\* Nombre d'allocataires rapporté à la population âgée de 60 ans ou plus de 2013

Sources : Drees, enquêtes annuelles sur le minimum vieillesse - Insee, estimations de population